

États financiers intermédiaires non audités

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2022

Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») du FNB. Vous pouvez obtenir un exemplaire du RDRF intermédiaire gratuitement en téléphonant au numéro sans frais 1-800-387-0615, en écrivant à Corporation Financière Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto, Ontario M5V 3K1, en visitant notre site Web à l'adresse www.placementsmackenzie.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Des exemplaires des états financiers annuels ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du FNB.

AVIS DE NON-AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FINB d'actions mondiales charia Wealthsimple (le « FNB »), nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du FNB. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas revu les états financiers intermédiaires, cela doit être divulgué dans un avis complémentaire.

Les auditeurs indépendants du FNB n'ont pas revu les présents états financiers intermédiaires conformément aux normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

FINB D' ACTIONS MONDIALES CHARIA WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au (en milliers de \$, sauf les montants par part)

	30 sept. 2022	31 mars 2022 (Audité)
	\$	\$
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	118 643	125 863
Trésorerie et équivalents de trésorerie	616	648
Dividendes à recevoir	270	276
Sommes à recevoir pour placements vendus	–	–
Sommes à recevoir pour parts émises	–	2 656
Total de l'actif	119 529	129 443
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	–	2 653
Sommes à payer pour parts rachetées	–	–
Sommes à payer au gestionnaire	63	59
Total du passif	63	2 712
Actif net attribuable aux porteurs de parts	119 466	126 731

	Actif net attribuable aux porteurs de parts (note 3)			
	par part		par série	
	30 sept. 2022	31 mars 2022 (Audité)	30 sept. 2022	31 mars 2022 (Audité)
Parts en \$ CA	22,97	26,40	119 466	126 731

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 30 septembre
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2022 \$	2021 \$
Revenus		
Dividendes	1 712	771
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	(2 759)	775
Profit (perte) net(te) latent(e)	(14 034)	3 948
Autre	10	89
Total des revenus (pertes)	(15 071)	5 583
Charges (note 6)		
Frais de gestion	340	197
Intérêts débiteurs	1	–
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	68	112
Frais du comité d'examen indépendant	–	–
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	409	309
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–
Charges nettes	409	309
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, avant impôt	(15 480)	5 274
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	230	64
Impôt étranger sur le résultat payé (recouvré)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	(15 710)	5 210

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation (note 3)			
	par part		par série	
	2022	2021	2022	2021
Parts en \$ CA	(3,16)	1,60	(15 710)	5 210

FINB D' ACTIONS MONDIALES CHARIA WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 30 septembre
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	Parts en \$ CA	
	2022	2021
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS		
À l'ouverture	126 731	–
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	(15 710)	5 210
Distributions aux porteurs de parts :		
Revenu de placement	(1 163)	(101)
Gains en capital	–	–
Total des distributions aux porteurs de parts	(1 163)	(101)
Opérations sur les parts :		
Produit de l'émission de parts	9 608	97 147
Réinvestissement des distributions	–	–
Paievements au rachat de parts	–	–
Total des opérations sur les parts	9 608	97 147
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	(7 265)	102 256
À la clôture	119 466	102 256
Augmentation (diminution) des parts (en milliers) (note 7) :	Parts	
Parts en circulation, à l'ouverture	4 800	–
Émises	400	3 800
Réinvestissement des distributions	–	–
Rachetées	–	–
Parts en circulation, à la clôture	5 200	3 800

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FINB D' ACTIONS MONDIALES CHARIA WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$)

	2022	2021
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	(15 710)	5 210
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	2 750	(782)
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	14 034	(3 948)
Achat de placements	(53 956)	(109 789)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	41 721	12 639
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	6	(137)
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	4	55
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(11 151)	(96 752)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts	12 264	97 147
Paievements au rachat de parts	–	–
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(1 163)	(101)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	11 101	97 046
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(50)	294
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	648	–
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	18	5
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	616	299
Trésorerie	616	299
Équivalents de trésorerie	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	616	299
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	1 718	634
Impôts étrangers payés	230	64
Intérêts reçus	–	–
Intérêts versés	1	–

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FINB D' ACTIONS MONDIALES CHARIA WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 30 septembre 2022

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS					
ABB Ltd.	Suisse	Produits industriels	21 365	874	770
Les Laboratoires Abbott	États-Unis	Soins de santé	5 306	744	705
adidas AG	Allemagne	Consommation discrétionnaire	2 610	907	418
Air Liquide SA	France	Matériaux	5 127	978	811
Akzo Nobel NV	Pays-Bas	Matériaux	8 487	1 142	666
Alphabet Inc., cat. C	États-Unis	Services de communication	4 576	695	605
ASML Holding NV	Pays-Bas	Technologie de l'information	885	747	517
ASSA ABLOY AB, B	Suède	Produits industriels	26 542	933	689
Astellas Pharma Inc.	Japon	Soins de santé	38 321	810	697
Auto Trader Group PLC	Royaume-Uni	Services de communication	75 134	753	594
Automatic Data Processing Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	2 473	620	769
AvalonBay Communities Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	2 513	658	636
Barratt Developments PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	66 451	478	349
Beiersdorf AG	Allemagne	Consommation de base	7 164	985	973
The Berkeley Group Holdings PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	10 601	622	536
BHP Billiton Ltd. (actions en AUD)	Australie	Matériaux	17 524	741	596
Boliden AB	Suède	Matériaux	12 041	584	517
Bridgestone Corp.	Japon	Consommation discrétionnaire	15 750	772	698
Corporation Cameco	Canada	Énergie	14 464	409	530
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	Canada	Produits industriels	5 723	815	854
Canon Inc.	Japon	Technologie de l'information	22 194	648	668
Groupe CGI inc.	Canada	Technologie de l'information	8 591	920	893
Chevron Corp.	États-Unis	Énergie	2 544	372	502
Chugai Pharmaceutical Co. Ltd.	Japon	Soins de santé	21 304	908	733
Church & Dwight Co. Inc.	États-Unis	Consommation de base	7 477	831	734
Cisco Systems Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	11 418	751	628
CLP Holdings Ltd.	Hong Kong	Services publics	114 725	1 416	1 192
The Coca-Cola Co.	États-Unis	Consommation de base	10 833	763	834
Cochlear Ltd.	Australie	Soins de santé	3 443	609	592
ConocoPhillips	États-Unis	Énergie	3 168	369	445
Coterra Energy Inc.	États-Unis	Énergie	13 064	444	469
Croda International PLC	Royaume-Uni	Matériaux	8 419	1 040	832
Crown Castle International Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	3 216	722	639
Daito Trust Construction Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	6 509	847	838
Duke Realty Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	9 507	590	630
EDP Renováveis SA	Espagne	Services publics	19 523	596	553
Elisa OYJ	Finlande	Services de communication	12 875	929	803
ENN Energy Holdings Ltd.	Chine	Services publics	26 877	560	494
EOG Resources Inc.	États-Unis	Énergie	2 473	276	380
Equinix Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	783	714	612
Equity Residential	États-Unis	Biens immobiliers	6 656	644	615
EssilorLuxottica	France	Consommation discrétionnaire	3 707	805	700
Expeditors International of Washington Inc.	États-Unis	Produits industriels	6 126	869	743
Exxon Mobil Corp.	États-Unis	Énergie	4 542	373	545
F&F Co. Ltd.	Corée du Sud	Consommation de base	3 227	433	426
FactSet Research Systems Inc.	États-Unis	Services financiers	1 382	626	760
Fast Retailing Co. Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	928	624	676
Fastenal Co.	États-Unis	Produits industriels	10 346	683	655
Ferrari NV	Italie	Consommation discrétionnaire	2 987	776	771
Fortescue Metals Group Ltd.	Australie	Matériaux	29 631	541	440
Garmin Ltd.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	5 777	940	637
Geberit AG	Suisse	Produits industriels	1 505	1 243	898
Givaudan SA	Suisse	Matériaux	225	1 186	943
Halma PLC	Royaume-Uni	Technologie de l'information	23 776	1 055	746
Hamamatsu Photonics K.K.	Japon	Technologie de l'information	13 518	693	796
Hermès International	France	Consommation discrétionnaire	541	916	886
The Hong Kong and China Gas Co. Ltd.	Hong Kong	Services publics	715 673	1 325	867
Hoya Corp.	Japon	Soins de santé	5 546	855	731
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	Canada	Énergie	6 931	303	415
Industria de Diseño Textil SA (Inditex)	Espagne	Consommation discrétionnaire	21 307	800	610
Informa PLC	Royaume-Uni	Services de communication	57 719	537	460
Jack Henry & Associates Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	3 183	656	797
Johnson & Johnson	États-Unis	Soins de santé	4 177	875	938

FINB D' ACTIONS MONDIALES CHARIA WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 30 septembre 2022

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Kansai Paint Co. Ltd.	Japon	Matériaux	42 362	716	823
Kao Corp.	Japon	Consommation de base	18 128	1 179	1 015
Kering	France	Consommation discrétionnaire	899	598	555
Kerry Group PLC, A	Irlande	Consommation de base	6 685	1 065	821
Kinnevik AB, cat. B	Suède	Services financiers	26 613	931	486
Kone OYJ, B	Finlande	Produits industriels	13 699	1 164	730
Koninklijke DSM NV	Pays-Bas	Matériaux	4 409	996	697
Kuehne + Nagel International AG	Suisse	Produits industriels	2 484	986	700
Kyocera Corp.	Japon	Technologie de l'information	11 889	824	824
Kyowa Hakko Kirin Co. Ltd.	Japon	Soins de santé	25 281	881	796
Linde PLC	Irlande	Matériaux	1 854	690	687
Lindt & Sprüngli AG-PC	Suisse	Consommation de base	72	1 069	961
The Link Real Estate Investment Trust	Hong Kong	Biens immobiliers	86 596	968	832
Lonza Group AG	Suisse	Soins de santé	1 116	768	758
L'Oréal SA	France	Consommation de base	1 861	967	827
lululemon athletica inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	1 395	495	536
Meiji Holdings Co. Ltd.	Japon	Consommation de base	16 731	1 234	1 021
Merck KGaA	Allemagne	Soins de santé	3 454	900	776
Meta Platforms Inc.	États-Unis	Services de communication	2 429	800	453
Microsoft Corp.	États-Unis	Technologie de l'information	1 962	650	628
Mid-America Apartment Communities Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	3 148	716	671
MISUMI Group Inc.	Japon	Produits industriels	23 852	663	706
Mondelez International Inc.	États-Unis	Consommation de base	11 068	860	834
Mondi PLC	Afrique du Sud	Matériaux	27 267	846	583
Monster Beverage Corp.	États-Unis	Consommation de base	6 081	672	727
Moody's Corp.	États-Unis	Services financiers	1 770	726	591
MSCI Inc., cat. A	États-Unis	Services financiers	1 021	638	592
Murata Manufacturing Co. Ltd.	Japon	Technologie de l'information	9 532	790	600
Naver Corp.	Corée du Sud	Services de communication	2 420	834	450
NCSOFT Corp.	Corée du Sud	Services de communication	1 160	751	385
Neste Oil OYJ	Finlande	Énergie	8 299	546	500
Nestlé SA, nom.	Suisse	Consommation de base	8 161	1 247	1 219
Newmont Goldcorp Corp. (actions en \$ US)	États-Unis	Matériaux	7 002	558	404
News Corp., cat. A	États-Unis	Services de communication	28 043	566	582
Nexon Co. Ltd.	Japon	Services de communication	17 680	485	428
Nihon M&A Center Inc.	Japon	Produits industriels	39 362	904	621
Nintendo Co. Ltd.	Japon	Services de communication	13 560	871	754
Nissan Chemical Industries Ltd.	Japon	Matériaux	10 187	677	624
Nissin Foods Holdings Co. Ltd.	Japon	Consommation de base	11 146	1 010	1 065
Nitori Holdings Co. Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	6 679	1 209	773
Nitto Denko Corp.	Japon	Matériaux	8 073	752	600
Novartis AG, nom.	Suisse	Soins de santé	9 980	1 080	1 052
Novo Nordisk AS, B	Danemark	Soins de santé	5 535	618	763
NVR Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	100	595	548
OBIC Co. Ltd.	Japon	Technologie de l'information	3 918	732	721
Old Dominion Freight Line Inc.	États-Unis	Produits industriels	1 960	650	670
Ono Pharmaceutical Co. Ltd.	Japon	Soins de santé	26 985	910	866
Orsted AS	Danemark	Services publics	4 301	702	473
Otsuka Corp.	Japon	Technologie de l'information	17 659	685	759
Otsuka Holdings Co. Ltd.	Japon	Soins de santé	17 618	814	767
Pearson PLC	Royaume-Uni	Services de communication	42 260	502	562
Persimmon PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	17 127	752	325
Pfizer Inc.	États-Unis	Soins de santé	11 435	626	688
Pinterest Inc.	États-Unis	Services de communication	12 358	548	396
Pioneer Natural Resources Co.	États-Unis	Énergie	1 239	278	369
The Procter & Gamble Co.	États-Unis	Consommation de base	4 981	879	864
Prologis Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	4 392	686	613
Public Storage	États-Unis	Biens immobiliers	1 964	743	790
Quest Diagnostics Inc.	États-Unis	Soins de santé	4 121	707	695
Rightmove PLC	Royaume-Uni	Services de communication	75 155	675	556
Rio Tinto PLC	Royaume-Uni	Matériaux	7 248	713	544
Roblox Corp.	États-Unis	Services de communication	5 839	309	288
Roche Holding AG Genusscheine	Suisse	Soins de santé	2 358	1 043	1 065
Rollins Inc.	États-Unis	Produits industriels	16 086	698	767

FINB D' ACTIONS MONDIALES CHARIA WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 30 septembre 2022

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Roper Technologies Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	1 440	735	712
S&P Global Inc.	États-Unis	Services financiers	1 520	730	638
The Sage Group PLC	Royaume-Uni	Technologie de l'information	75 228	860	804
Samsung Electronics Co. Ltd.	Corée du Sud	Technologie de l'information	13 681	953	698
Sanofi	France	Soins de santé	7 189	917	759
SECOM Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	12 087	1 144	950
Seek Ltd.	Australie	Services de communication	32 665	812	553
SEGRO PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	51 786	958	598
SG Holdings Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	29 102	640	547
Shimadzu Corp.	Japon	Technologie de l'information	16 332	746	588
Shimano Inc.	Japon	Consommation discrétionnaire	2 917	812	630
Shin-Etsu Chemical Co. Ltd.	Japon	Matériaux	4 507	878	613
Shionogi & Co. Ltd.	Japon	Soins de santé	10 539	746	699
Sika AG	Suisse	Matériaux	2 473	937	693
Singapore Telecommunications Ltd.	Singapour	Services de communication	413 123	931	1 052
Smiths Group PLC	Royaume-Uni	Produits industriels	25 700	568	595
Snap Inc.	États-Unis	Services de communication	15 357	543	207
Sonic Healthcare Ltd.	Australie	Soins de santé	25 838	853	698
Spirax-Sarco Engineering PLC	Royaume-Uni	Produits industriels	5 153	1 203	822
Suntory Beverage & Food Ltd.	Japon	Consommation de base	16 828	836	819
Symrise AG	Allemagne	Matériaux	6 277	984	849
Target Corp.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	3 039	777	620
Tenaris SA	Luxembourg	Énergie	26 478	390	473
Texas Instruments Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	3 097	691	659
Thomson Reuters Corp.	Canada	Produits industriels	7 020	883	995
Tourmaline Oil Corp.	Canada	Énergie	6 637	390	476
Toyo Suisan Kaisha Ltd.	Japon	Consommation de base	16 295	830	922
Trend Micro Inc.	Japon	Technologie de l'information	11 802	753	876
Tsuruha Holdings Inc.	Japon	Consommation de base	11 894	830	959
Twitter Inc.	États-Unis	Services de communication	7 653	451	461
Unicharm Corp.	Japon	Consommation de base	18 503	885	834
Unilever PLC (Bourse de Londres)	Royaume-Uni	Consommation de base	15 056	1 036	917
UPM-Kymmene OYJ	Finlande	Matériaux	16 968	793	744
Verbund AG	Autriche	Services publics	3 763	475	443
Visa Inc., cat. A	États-Unis	Technologie de l'information	2 539	698	620
Wal-Mart Stores Inc.	États-Unis	Consommation de base	5 431	936	968
Waste Connections Inc.	Canada	Produits industriels	5 922	907	1 105
Wesfarmers Ltd.	Australie	Consommation discrétionnaire	20 923	1 035	790
West Pharmaceutical Services Inc.	États-Unis	Soins de santé	1 755	766	593
Weyerhaeuser Co.	États-Unis	Biens immobiliers	10 544	489	414
Wheaton Precious Metals Corp.	Canada	Matériaux	10 867	575	486
Wolters Kluwer NV	Pays-Bas	Produits industriels	7 798	964	1 049
Yakult Hansha Co. Ltd.	Japon	Consommation de base	10 082	652	805
Yamato Holdings Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	33 168	773	685
ZoomInfo Technologies Inc.	États-Unis	Services de communication	7 431	455	425
ZOZO Inc.	Japon	Consommation discrétionnaire	20 685	701	568
Total des actions				133 398	118 643
Coûts de transaction				(119)	—
Total des placements				133 279	118 643
Trésorerie et équivalents de trésorerie					616
Autres éléments d'actif moins le passif					207
Actif net attribuable aux porteurs de parts					119 466

FINB D' ACTIONS MONDIALES CHARIA WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

APERÇU DU PORTEFEUILLE

30 SEPTEMBRE 2022

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	99,3
Trésorerie et placements à court terme	0,4
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	27,8
Japon	25,2
Royaume-Uni	8,8
Suisse	8,1
Autre	4,5
Canada	4,3
France	3,8
Australie	3,1
Allemagne	2,5
Pays-Bas	2,5
Hong Kong	2,4
Finlande	2,3
Corée du Sud	1,6
Suède	1,4
Danemark	1,0
Trésorerie et placements à court terme	0,4
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Consommation de base	15,4
Produits industriels	13,0
Soins de santé	12,9
Technologie de l'information	12,0
Matériaux	11,0
Consommation discrétionnaire	9,7
Services de communication	8,4
Biens immobiliers	6,6
Énergie	4,3
Services publics	3,4
Services financiers	2,6
Trésorerie et placements à court terme	0,4
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3

31 MARS 2022

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	99,3
Autres éléments d'actif (de passif)	0,4
Trésorerie et placements à court terme	0,3

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	36,0
Japon	14,9
Suisse	8,7
Royaume-Uni	7,6
Canada	4,6
Autre	4,2
Suède	3,8
France	3,7
Pays-Bas	3,2
Hong Kong	2,6
Allemagne	2,6
Australie	2,4
Danemark	2,1
Finlande	1,7
Corée du Sud	1,2
Autres éléments d'actif (de passif)	0,4
Trésorerie et placements à court terme	0,3

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Consommation de base	14,6
Soins de santé	13,2
Produits industriels	12,5
Matériaux	12,5
Technologie de l'information	11,8
Consommation discrétionnaire	10,0
Biens immobiliers	8,3
Services de communication	6,3
Énergie	4,5
Services publics	3,3
Services financiers	2,3
Autres éléments d'actif (de passif)	0,4
Trésorerie et placements à court terme	0,3

FINB D' ACTIONS MONDIALES CHARIA WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux 30 septembre 2022 et 2021 ou aux semestres clos à ces dates, à l'exception des données comparatives présentées dans les états de la situation financière et les notes annexes, qui se rapportent au 31 mars 2022, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds négocié en bourse (« FNB ») est établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date de constitution à la date marquant la fin de l'exercice en question. Se reporter à la note 11 pour la date de constitution du FNB.

Le FNB a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du FNB est situé au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) Canada. Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts offertes à la vente aux termes d'un prospectus. Les parts du FNB sont inscrites à la Bourse de Toronto/NEO Bourse (« la Bourse »).

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du FNB et, conjointement, Wealthisimple Inc. et Mackenzie sont les promoteurs du FNB. Mackenzie appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., une filiale de Power Corporation du Canada. Société financière IGM Inc. est également l'actionnaire le plus important de Wealthisimple Inc. Les placements du FNB dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non audités (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), y compris la Norme comptable internationale 34 (« IAS »), *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ces états financiers ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables, les mêmes jugements comptables critiques et les mêmes estimations que ceux qui ont été utilisés pour la préparation des états financiers annuels audités les plus récents du FNB, soit ceux de l'exercice clos le 31 mars 2022. La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du FNB en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, et sont arrondis au millier de dollars près. Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des actifs et des passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 11 novembre 2022.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds négociés en bourse et des dérivés. Le FNB classe et évalue ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le FNB devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le FNB a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est exécutée, est annulée ou expire. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisés et latents sur les placements sont calculés en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des placements sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le FNB comptabilise ses placements dans des fonds négociés en bourse, le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Mackenzie a conclu qu'aucun des fonds négociés en bourse dans lesquels le FNB investit ne respecte la définition d'une entité structurée ni la définition d'une entreprise associée.

Les parts rachetables du FNB sont détenues par différents types de porteurs de parts qui ont des droits de rachat différents. Les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts d'un FNB à un prix de rachat par part équivalant à 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part applicable. Ces différentes caractéristiques de rachat créent des parts du FNB qui présentent le même rang de subordination, mais qui ne sont pas identiques, faisant en sorte qu'elles respectent le critère de classification à titre de passifs, conformément à IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du FNB à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts est présentée au prix de rachat. Se reporter à la note 7 pour les détails relatifs aux souscriptions et aux rachats de parts du FNB.

IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les parts du FNB, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux parts du FNB, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux parts non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour parts émises ou de Sommes à payer pour parts rachetées à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

FINB D' ACTIONS MONDIALES CHARIA WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le FNB dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leurs échéances à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le FNB peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés synthétiques) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le FNB peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du FNB, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du FNB. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au FNB par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient liquidées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps fluctue quotidiennement; les règlements au comptant effectués tous les jours par le FNB, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le FNB liquide le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière – Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime obtenue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 30 septembre 2022.

Le FNB classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé; et

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

FINB D' ACTIONS MONDIALES CHARIA WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 11 pour le classement de la juste valeur du FNB.

c) Comptabilisation des produits

Le revenu d'intérêts provenant des placements productifs d'intérêts est comptabilisé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes ou dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

d) Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille

Les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le FNB en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le FNB. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur des services fournis par des tiers qui ont été payés par les courtiers au cours des périodes est présentée à la note 11. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

Mackenzie peut rembourser au FNB certaines commissions et certains autres coûts de transaction liés au portefeuille. Mackenzie peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis. Ces remboursements sont inclus dans les charges absorbées par le gestionnaire à l'état du résultat global.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le FNB est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus du FNB. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur les espèces ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur des espèces ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 11 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le FNB conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de déduire les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 11 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le FNB l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB. Les acquisitions et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les intérêts débiteurs en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts, par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts par part est calculé au moyen de la division de l'actif net attribuable aux porteurs de parts un jour ouvrable donné, par le nombre total de parts en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par part

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de parts (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et d'autres actifs et passifs financiers, et est présentée à la note 11.

FINB D' ACTIONS MONDIALES CHARIA WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation par part figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

k) Modifications comptables futures

Le FNB a déterminé qu'aucune incidence importante sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici à la suite les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour la préparation des états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée de ces instruments financiers détenus par le FNB.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le FNB, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle d'affaires du FNB, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du FNB.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents du FNB, compte tenu de la manière dont les parts sont émises et rachetées et dont le rendement et la performance du FNB sont évalués.

Entités structurées et entreprises associées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le FNB investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée ou la définition d'une entreprise associée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée ou d'une entreprise associée. Mackenzie a évalué les caractéristiques de ces fonds sous-jacents, et elle a conclu que ceux-ci ne respectent pas la définition d'une entité structurée, ni la définition d'une entreprise associée, puisque le FNB n'a conclu ni contrat, ni entente de financement avec eux, et qu'il n'a pas la capacité d'influer sur leurs activités, ni sur le rendement qu'il tire de ses placements dans ces fonds sous-jacents.

5. Impôts sur les bénéfices

Le FNB est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le FNB maintient la fin de l'exercice en décembre aux fins de l'impôt. Le FNB peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le FNB traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le FNB distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du FNB ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le FNB pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 11 pour les reports prospectifs de pertes du FNB.

NOTES ANNEXES

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille. Les frais de gestion sont calculés en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne des parts du FNB.

Outre les frais de gestion applicables, les frais d'exploitation payables par le FNB comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt, les frais de courtage et les frais d'opérations connexes, les frais et charges liés aux activités du Comité d'examen indépendant (le « CEI ») du FNB, les frais liés aux instruments dérivés utilisés par le FNB, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production de documents sommaires, des Aperçus du FNB ou de tout autre document de divulgation semblable, les charges associées au respect des exigences gouvernementales ou réglementaires entrées en vigueur après la date du prospectus simplifié le plus récent, y compris, sans s'y limiter, tous nouveaux frais ou toute augmentation de frais, les frais liés aux services externes qui n'étaient pas en général imputés par le secteur canadien des fonds négociés en bourse après la date du prospectus simplifié le plus récent, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du FNB, les honoraires versés aux conseillers juridiques et autres en lien avec les opérations stratégiques ou d'autres opérations ayant une incidence sur les placements du portefeuille du FNB, et toute taxe applicable, y compris l'impôt sur le revenu, les retenues d'impôt et les autres taxes applicables, dont la TPS et la TVH.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et supprimer la renonciation ou l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Mackenzie peut exiger des frais de gestion réduits à l'égard de placements dans le FNB par de grands investisseurs, y compris d'autres fonds gérés par Mackenzie ou des sociétés affiliées à Mackenzie. Un montant correspondant à la différence entre les frais habituellement exigés et les frais réduits sera distribué en espèces aux porteurs de parts par le FNB sous forme de distribution des frais de gestion. Se reporter à la note 11 pour les taux des frais de gestion imputés aux parts du FNB.

7. Parts et opérations sur parts

Mackenzie a conclu, pour le compte du FNB, une convention liant le courtier désigné avec un ou plusieurs courtiers désignés aux termes de laquelle le courtier désigné a accepté d'accomplir certaines fonctions à l'égard du FNB, notamment les suivantes : i) souscrire un nombre suffisant de parts pour remplir les exigences d'inscription initiale de la Bourse; ii) souscrire des parts sur une base continue dans le cadre de tout rééquilibrage, le cas échéant, et lorsque des parts sont rachetées au comptant; et iii) afficher un marché bidirectionnel liquide pour la négociation des parts à la Bourse. Aux termes de la convention liant le courtier désigné, Mackenzie peut à l'occasion exiger que le courtier désigné souscrive des parts du FNB au comptant.

Le nombre de parts émises/rachetées aux fins des ordres de souscription/de rachat (le « nombre prescrit de parts ») est déterminé par Mackenzie. Un courtier désigné peut, tout jour de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant tout multiple du nombre prescrit de parts du FNB selon la valeur liquidative par part établie le jour de bourse en question. Jour de bourse désigne toute journée où la Bourse est ouverte pour négociation.

En règle générale, tous les ordres visant à acheter des parts directement auprès d'un FNB doivent être passés par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB se réserve le droit absolu de rejeter tout ordre de souscription passé par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB ne versera aucune rémunération à un courtier désigné ou à un courtier inscrit dans le cadre de l'émission de parts. À l'émission de parts, un montant peut être facturé à un courtier désigné ou à un courtier inscrit pour compenser les frais engagés dans le cadre de l'émission de parts.

Pour chaque nombre prescrit de parts émises, le courtier doit remettre un paiement composé : i) d'un panier de titres et de la somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription; ii) d'une somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription ou; iii) d'une combinaison de titres et d'une somme au comptant, fixée par Mackenzie, d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et de la somme au comptant reçue soit égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription.

8. Capital du FNB

Le capital du FNB est composé de l'actif net attribuable aux porteurs de parts. Les parts en circulation du FNB aux 30 septembre 2022 et 2021 ainsi que les parts qui ont été émises, réinvesties et rachetées au cours de ces périodes sont présentées dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du FNB conformément aux objectifs de placement décrits à la note 11.

9. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du FNB l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du FNB aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 30 septembre 2022, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du FNB par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du FNB et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du FNB; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du FNB et à s'assurer de la conformité du FNB avec la stratégie de placement établie du FNB, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

FINB D' ACTIONS MONDIALES CHARIA WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

9. Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le FNB est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de parts rachetables. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le FNB doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus). Le FNB peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats et un montant additionnel correspondant à 5 % de la valeur de son actif net pour financer les distributions versées aux investisseurs.

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du FNB, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 11 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le FNB avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du FNB au risque de change présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le FNB à un risque de change important.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le FNB est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 11 résume les instruments financiers portant intérêt du FNB selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du FNB aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la duration moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du FNB au risque de taux d'intérêt présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le FNB continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du FNB. Pour atténuer ce risque, le FNB s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 11 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du FNB si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du FNB à l'autre risque de prix présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le FNB. La note 11 résume l'exposition du FNB au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est considérable.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les FNB sous-jacents, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

FINB D' ACTIONS MONDIALES CHARIA WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

9. Risques découlant des instruments financiers (suite)

vi. Risque de crédit (suite)

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le FNB peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. FNB sous-jacents

Le FNB peut investir dans des FNB sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les FNB sous-jacents. La note 11 résume l'exposition du FNB à ces risques provenant des FNB sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est considérable.

10. Autres renseignements

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise
AED	Dirham des Émirats arabes unis	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
BRL	Real brésilien	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
CAD	Dollar canadien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CHF	Franc suisse	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CKZ	Couronne tchèque	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CLP	Peso chilien	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CNY	Yuan chinois	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
COP	Peso colombien	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
CZK	Couronne tchèque	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taiwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		

FINB D' ACTIONS MONDIALES CHARIA WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a)

a) Constitution du FNB et renseignements sur les séries

Date de constitution : 21 avril 2021

Le FNB peut émettre un nombre illimité de parts. Le nombre de parts qui ont été émises et qui sont en circulation est présenté dans l'état de l'évolution de la situation financière.

Les parts en \$ CA ont été inscrites à la NEO Bourse sous le symbole WSHR. Le cours de clôture, ou la valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, au 30 septembre 2022 était de 23,06 \$ (26,36 \$ au 31 mars 2022).

Les frais de gestion pour les parts en \$ CA sont de 0,50 %.

Au 30 septembre 2022, la valeur liquidative par part du FNB était de 22,97 \$ (26,40 \$ au 31 mars 2022), et son actif net par part calculé conformément aux normes IFRS était de 22,97 \$ (26,40 \$ au 31 mars 2022).

b) Reports prospectifs de pertes

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

c) Prêt de titres

	30 septembre 2022		31 mars 2022	
	(\$)		(\$)	
Valeur des titres prêtés	–		–	
Valeur des biens reçus en garantie	–		–	

	30 septembre 2022		30 septembre 2021	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	–	–	1	100,0
Impôt retenu à la source	–	–	–	–
	–	–	1	100,0
Paiements à l'agent de prêt de titres	–	–	–	–
Revenu tiré du prêt de titres	–	–	1	100,0

d) Commissions

	(\$)
30 septembre 2022	–
30 septembre 2021	–

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le FNB cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice Dow Jones Islamic Market Developed Markets Quality and Low Volatility, ou de tout indice qui le remplace. Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de marchés développés mondiaux qui sont conformes à la charia.

FINB D' ACTIONS MONDIALES CHARIA WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a)) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du FNB au risque de change.

Devise	30 septembre 2022				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
USD	33 988	236	–	34 224				
JPY	30 095	–	–	30 095				
EUR	16 931	59	–	16 990				
GBP	9 823	45	–	9 868				
CHF	9 059	–	–	9 059				
AUD	3 669	57	–	3 726				
HKD	3 385	–	–	3 385				
KOR	1 959	–	–	1 959				
SEK	1 692	23	–	1 715				
DKK	1 236	–	–	1 236				
SGD	1 052	–	–	1 052				
Total	112 889	420	–	113 309				
% de l'actif net	94,5	0,4	–	94,9				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(5 665)	(4,7)	5 665	4,7

Devise	31 mars 2022				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
USD	46 571	20	–	46 591				
JPY	18 886	12	–	18 898				
EUR	17 058	62	–	17 120				
CHF	10 379	23	–	10 402				
GBP	8 889	40	–	8 929				
SEK	4 852	43	–	4 895				
HKD	3 844	–	–	3 844				
AUD	3 057	65	–	3 122				
DKK	2 645	7	–	2 652				
KOR	1 480	(30)	–	1 450				
SGD	1 284	–	–	1 284				
Total	118 945	242	–	119 187				
% de l'actif net	93,9	0,2	–	94,1				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(5 959)	(4,7)	5 959	4,7

* Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

iii. Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2022 et au 31 mars 2022, le FNB n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

FINB D' ACTIONS MONDIALES CHARIA WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a)) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du FNB à l'autre risque de prix.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
30 septembre 2022	11 864	9,9	(11 864)	(9,9)
31 mars 2022	12 586	9,9	(12 586)	(9,9)

v. Risque de crédit

Au 30 septembre 2022 et au 31 mars 2022, le FNB n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du FNB selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	30 septembre 2022				31 mars 2022			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	118 643	–	–	118 643	125 863	–	–	125 863
Total	118 643	–	–	118 643	125 863	–	–	125 863

La méthode du FNB consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période, aucun transfert n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées

Au 30 septembre 2022 et au 31 mars 2022, le gestionnaire et ses sociétés affiliées n'avaient aucun placement dans le FNB.

h) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Au 30 septembre 2022 et au 31 mars 2022, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.